

Entre nous

Le bulletin municipal de Saint-Priest - Juillet 2014 - n° 27



www.saint-priest-ardeche.fr



imprim'express

une autre idée de l'imprimerie

Posters couleurs à l'unité 112 cm de large
d'après vos photos ou fichiers numériques

Copies et traçage de plans **noirs ou couleurs, scan A0+**
Murs d'images, Cartes, Affiches, Panneaux d'expo...

Toute la **photocopie noire ou couleur** jusqu'au A0+

sur matériels connectés :

livres à la demande, catalogues, calendriers, bulletins,...

L'**infographie**, la **retouche de photos**, ...

L'imprimerie rapide...

Façonnage, Secrétariat à façon

6, avenue de Chomérac

07000 PRIVAS ☎ **04 75 64 33 36**

www.imprim-express.fr

**impression
numérique
grand format**



Directeur de la publication : Jacques MERCHAT

Responsable communication : Vanessa AGNES

Comité de rédaction : Vanessa AGNES,
Géraldine BOISSIER, Patrick GRANJON,
Michel LEVEQUE, Sandrine CHAREYRE.

Photo de couverture : Jacques MERCHAT.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1996.

Imprim'express - Privas.

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Edito du Maire



Chères et chers Saint-Priéroux,

Le début de l'année 2014 s'est caractérisé dans toutes les communes par l'achèvement des mandats confiés en 2008 et le renouvellement des Conseils Municipaux.

A cette occasion, vous avez très largement décidé de nous renouveler votre confiance.

La nouvelle équipe, avec une juste parité hommes/femmes, s'est enrichie de 7 nouveaux élus, qui accompagnent désormais 8 conseillers sortants, assurant à la fois une continuité dans l'approche et le suivi des projets, mais également un apport de motivations et compétences nouvelles qui viennent renforcer la dynamique de l'équipe.

Je suis convaincu que l'ensemble des élus qui m'accompagneront au cours des 6 années à venir, auront à cœur de travailler en commun, avec comme objectif principal, l'intérêt des habitants de notre belle commune.

Ainsi, dès la mise en place du nouveau Conseil Municipal, celui-ci s'est attaché à prendre en main et concrétiser les projets les plus engagés, en étroite collaboration avec les différentes commissions constituées.

Au-delà des tâches quotidiennes liées au fonctionnement général de notre collectivité, nous avons fait procéder à la mise en place d'un système de production d'énergie air-air réversible à la salle polyvalente, dont l'objectif est d'assurer un confort permanent été comme hiver, mais aussi une réduction de la facture énergétique associée à cet espace convivial.

Le 20 juin, sans aucune opposition, le Conseil Municipal a procédé à l'adoption du Plan Local d'Urbanisme. C'est la concrétisation d'un immense travail de réflexion entamé au début de l'année 2011 et qui a su rassembler à chacune des étapes, l'assentiment unanime de tous les élus de la précédente mandature. Cette approbation assurée par la nouvelle équipe municipale est la marque d'un profond respect du travail préalablement effectué.

Le mois de juillet aura vu la réalisation programmée d'importants travaux d'investissement de voirie communale, que nous nous efforçons d'améliorer d'année en année ; ils seront complétés, comme nous nous y sommes engagés, dès octobre par les travaux de sécurisation piétonnière le long de la RD 7.

Au mois de septembre prochain, débiteront les travaux d'ampleur sur le bâtiment Eglise, pour un montant supérieur à 100 000 € hors taxes.

Le travail est toujours là. C'est une équipe enthousiaste qui s'engage pour les 6 années qui viennent, encadrée par les 4 adjoints que sont Sandrine, Vanessa, Patrick et Michel.

Les objectifs que nous nous sommes fixés et sur lesquels nous nous sommes engagés feront l'objet d'une priorisation et d'une programmation pour les 6 ans qui viennent. Ils s'articulent autour des enjeux majeurs de sécurisation de tous types de circulation, de création de liens inter-quartiers, de création ou réhabilitation de voies douces, de préservation et valorisation du patrimoine communal, d'amélioration de la salubrité publique et d'accompagnement de projets de développement d'activités économiques. Ces enjeux se déclineront en actions, qui pour les plus importantes feront l'objet d'une présentation préalable à la population.

Il est bien entendu que nous poursuivrons ces objectifs avec le souci permanent de l'intérêt général et de maîtrise de la dépense publique.

Au nom de tout le nouveau Conseil Municipal et du Personnel Communal, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances. Qu'elles vous soient des plus profitables et riches en découvertes et partages.

Je vous donne rendez-vous à l'occasion des différentes manifestations sur la commune, notamment pour la prochaine fête des Sources où j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer.

Jacques MERCHAT

SOMMAIRE

Vie communale	4
Vie scolaire	14
Action sociale	15
Vie associative	16
Animations - Evénements	20
Initiatives locales	21
Droit d'expression	22
Etat civil	23
Informations pratiques	24

Les élus



Jacques MERCHAT
Maire
Vice-président de la CAPCA

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *Simplicité, efficacité et bonne humeur.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *La vie simple en famille et avec les amis.*
- ◆ Mon trait de caractère principal ? *Positif, pragmatique, un peu "testaire".*
- ◆ Ma devise ? *Anticiper et agir.*



Sandrine CHAREYRE
1^{ère} Adjointe Jeunesse, Sport, Culture, Ecole
Membre comité des fêtes

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *La franchise.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *Passer du temps avec ma famille et mes amis.*
- ◆ Mon trait de caractère principal ? *Joie de vivre et optimiste.*
- ◆ Ma devise ? *Toujours voir le verre à moitié plein.*



Patrick GRANJON
Adjoint Urbanisme, Bâtiments publics.
Vice-président du SEBP

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *La franchise, la simplicité, la gentillesse, l'efficacité...*
- ◆ Mon occupation préférée ? *La sylviculture.*
- ◆ Mon trait de caractère principal ? *Je suis avant tout pragmatique, il faut aller droit au but. J'aime le contact avec les autres.*
- ◆ Ma devise ? *Le travail finit toujours par payer.*



Vanessa AGNES
Adjointe Action sociale, Vie associative et Communication
Présidente comité des fêtes

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *L'authenticité.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *Chiner, relooker des meubles.*
- ◆ Mon trait de caractère principal ? *Volontaire, généreuse et entière.*
- ◆ Ma devise ? *La vie ce n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre comment danser sous la pluie...*



Michel LEVEQUE
Adjoint Voirie, Réseaux, Eaux puviales, Eclairage public.
Membre ASL, ACCA.

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *L'honnêteté, le savoir-vivre.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *Ma famille et la course à pied dans la nature.*
- ◆ Mon trait de caractère principal ? *Persévérant et discret.*
- ◆ Ma devise ? *Toujours de l'avant avec le sourire.*



Nicole BENOIT D'ENTREVAUX
Conseillère municipale
Membre du club des aînés
Activités Paroissiales

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *L'intelligence du cœur.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *Les partages d'amitié et la lecture.*
- ◆ Mon principal trait de caractère ? *La générosité et l'intérêt pour les autres.*
- ◆ Ma devise ? *Calme, en avant droit (devise des cavaliers).*



Géraldine BOISSIER
Conseillère Municipale
Secrétaire des Amis de l'école
Parent d'élève délégué

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *L'honnêteté.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *Les activités en famille.*
- ◆ Mon principal trait de caractère ? *L'écoute.*
- ◆ Ma devise ? *A cœur vaillant rien d'impossible !*



Josy CHASSON
Conseillère municipale

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *La sincérité.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *Faire du vélo.*
- ◆ Mon principal trait de caractère ? *Tolérante.*
- ◆ Ma devise ? *Ne remets jamais au lendemain ce que tu peux faire le jour même.*



Thierry COUTIER
Conseiller Municipal
Trésorier Comité des fêtes

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *La franchise.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *Le bricolage.*
- ◆ Mon principal trait de caractère ? *La patience.*
- ◆ Ma devise ? *Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas qu'on te fasse.*



Patrick DOUCET
Conseiller municipal
Vice-président Amis de l'école.

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *L'amabilité et la simplicité.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *Etre en famille et avec des amis.*
- ◆ Mon principal trait de caractère ? *La bienveillance.*
- ◆ Ma devise ? *Rien ne sert de courir, il faut partir à point.*



Patricia GALLET
Conseillère municipale

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *La tolérance.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *La lecture.*
- ◆ Mon principal trait de caractère ? *Serviable.*
- ◆ Ma devise ? *Commence à faire en toi-même, le changement que tu voudrais chez les autres.*



Christine HASLE
Conseillère municipale
Secrétaire du comité des fêtes

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *L'humour.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *Jouer du violon et jardiner.*
- ◆ Mon principal trait de caractère ? *Tolérante.*
- ◆ Ma devise ? *"L'habit ne fait pas le moine" ou "Ce qui est fait, n'est plus à faire".*



Yves LAPORTE
Conseiller municipal

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *Le respect d'autrui.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *La lecture.*
- ◆ Mon principal trait de caractère ? *La discrétion.*
- ◆ Ma devise ? *Je n'en ai pas.*



Philippe MAZADE
Conseiller municipal
Responsable de la commission culture du comité des fêtes.

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *L'honnêteté.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *Les moments passés en famille.*
- ◆ Mon principal trait de caractère ? *La fidélité.*
- ◆ Ma devise ? *Toujours prêt pour servir (devise de ma promesse scout).*



Didier REYNAUD
Conseiller municipal

- ◆ La qualité que je préfère chez les autres ? *La simplicité et la convivialité.*
- ◆ Mon occupation préférée ? *L'équitation, le jardinage, la randonnée et la cuisine.*
- ◆ Mon principal trait de caractère ? *Travailleur, persévérant et dynamique.*
- ◆ Ma devise ? *La terre nourrit les hommes respectons-la.*

Les commissions

Affaires scolaires et cantine

Présidente : Sandrine CHAREYRE.

Membres : Jacques MERCHAT, Nicole BENOIT D'ENTREVAUX, Géraldine BOISSIER, Josiane CHASSON, Thierry COUTIER, Patrick DOUCET, Christine HASLE.

Urbanisme

Président : Patrick GRANJON.

Membres : Jacques MERCHAT, Thierry COUTIER, Patricia GALLET, Yves LAPORTE, Michel LEVEQUE, Philippe MAZADE, Didier REYNAUD.

Voirie, Eaux Pluviales, Réseaux secs

Président : Michel LEVEQUE.

Membres : Jacques MERCHAT, Vanessa AGNES, Géraldine BOISSIER, Sandrine CHAREYRE, Thierry COUTIER, Patrick DOUCET, Patrick GRANJON, Christine HASLE, Yves LAPORTE, Philippe MAZADE, Didier REYNAUD.

Travaux Bâtiments Publics

Président : Patrick GRANJON.

Membres : Jacques MERCHAT, Vanessa AGNES, Géraldine BOISSIER, Sandrine CHAREYRE, Thierry COUTIER, Patrick DOUCET, Patricia GALLET, Yves LAPORTE, Michel LEVEQUE, Philippe MAZADE, Didier REYNAUD.

Jeunesse, sport et culture

Présidente : Sandrine CHAREYRE

Membres : Jacques MERCHAT, Vanessa AGNES, Nicole BENOIT d'ENTREVAUX, Géraldine BOISSIER, Josiane CHASSON, Patrick DOUCET, Patricia GALLET, Philippe MAZADE.

Environnement et cadre de vie

Président : Patrick GRANJON.

Membres : Jacques MERCHAT, Vanessa AGNES, Nicole BENOIT D'ENTREVAUX, Géraldine BOISSIER, Sandrine CHAREYRE, Josiane CHASSON, Patrick DOUCET, Patricia GALLET, Christine HASLE, Michel LEVEQUE, Philippe MAZADE, Didier REYNAUD.

Affaires sociales et vie associative

Présidente : Vanessa AGNES.

Membres : Jacques MERCHAT, Nicole BENOIT d'ENTREVAUX, Géraldine BOISSIER, Christine HASLE, Sandrine CHAREYRE, Josiane CHASSON, Patricia GALLET, Yves LAPORTE, Michel LEVEQUE, Philippe MAZADE.

Communication, accueil

Président : Vanessa AGNES

Membres : Jacques MERCHAT, Géraldine BOISSIER, Patrick GRANJON, Michel LEVEQUE.

Commission appel d'offres

Président : Jacques MERCHAT

Titulaires : Patrick GRANJON, Michel LEVEQUE, Philippe MAZADE.

Suppléants : Patrick DOUCET, Yves LAPORTE, Didier REYNAUD.

Conseil d'école

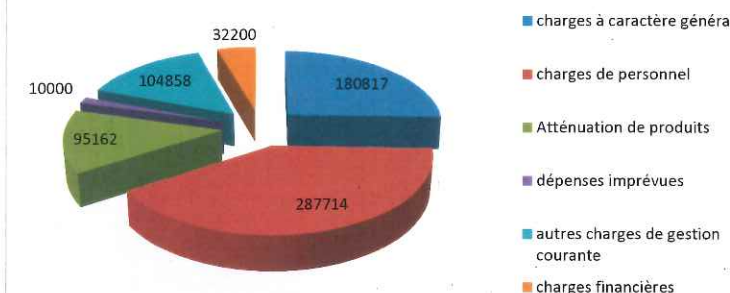
Sandrine CHAREYRE, Jacques MERCHAT

Budget 2014

Concernant les dépenses de fonctionnement un effort constant est réalisé pour limiter leur augmentation

On enregistre une augmentation des dépenses de personnel suite à l'embauche de deux agents pour les services scolaires. Melissa est ainsi toute la journée en classe avec les enfants et présente pour les temps d'activités périscolaires. Julie aide Pascale pour le service et l'entretien de la cantine et s'occupe également de l'entretien des bâtiments scolaires.

Répartition des dépenses de fonctionnement



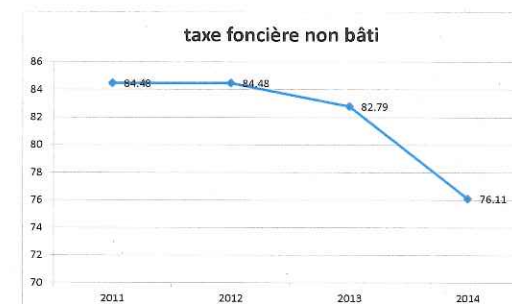
On note également une légère diminution du montant de remboursement des intérêts des emprunts.

Pour la partie investissement, deux grands projets cette année mobilisent le budget :

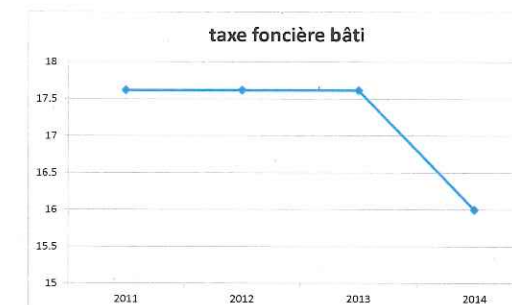
- La rénovation de l'église budgétisée à 120 000 €.
- Les travaux de sécurisation de la route départementale n° 7 entre le quartier Belon et l'école des Mines estimée elle à 140 000 €.

Pour réaliser l'ensemble des travaux prévus, un emprunt de 195 000 € a été inscrit au budget.

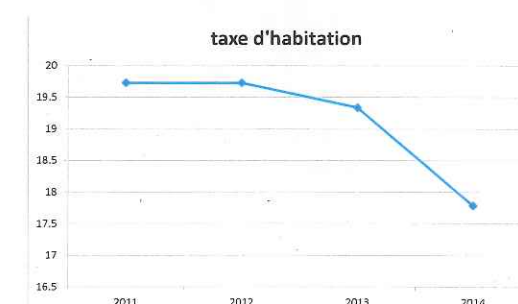
Evolution des taux des taxes communales



Baisse en pourcentage : - 2 % - 8 %

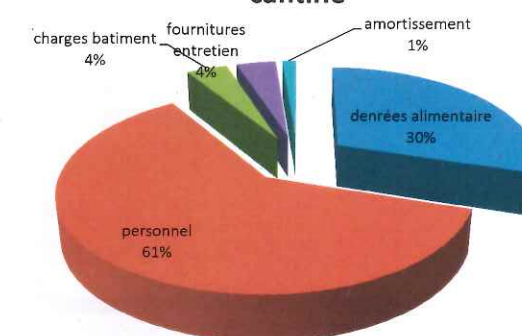


Baisse en pourcentage : - 9 %



Baisse en pourcentage : - 2 % - 8 %

Répartition des charges pour un repas de cantine



Les repas de la cantine sont préparés quotidiennement sur place, par le personnel communal. Les charges de personnel intègrent les salaires, les formations et la médecine du travail. Les denrées alimentaires représentent 17 000 € par an.

■ Activité de la commission d'urbanisme

La nouvelle commission, mise en place depuis avril dernier poursuit son travail d'examen des demandes liées aux questions d'urbanisme et prépare la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 20 juin dernier.

Instruction des demandes d'urbanisme

La commission s'est réunie 10 fois, depuis le premier juillet 2013, pour donner son avis sur 10 permis de construire, 26 déclarations préalables et 9 certificats d'urbanisme dont 6 opérationnels. Par ailleurs, elle a également examiné une dizaine de demandes de renseignements d'urbanisme. La majorité des demandes de construction porte sur des projets d'extension et d'amélioration de la résidence principale (garage, piscine, extension modérée et panneaux photovoltaïques...), avec seulement 2 avis favorables pour la construction de nouvelles maisons d'habitation.

Depuis septembre 2013, la commune assure l'instruction en direct de certaines demandes d'urbanisme, en prévision du désengagement total des services de l'Etat programmé pour juillet 2015.

Pour cette nouvelle prise de compétences, un accompagnement de notre personnel administratif est assuré par la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après plus de 4 ans de travail (diagnostic, analyse, rédaction, concertation et modification) pour son élaboration par les élus de la commune et le bureau d'études "IATE", le PLU vient d'être approuvé le 20 juin 2014 par la nouvelle municipalité.

Sa mise en œuvre, pour l'instruction des nouvelles demandes d'urbanisme, se fera à compter du mois d'août, après examen de sa conformité par les services de la Préfecture.

Ce **nouvel outil de planification de l'urbanisme** pour notre commune prend en compte les évolutions du territoire, notamment le développement et la modernisation des réseaux (eau, assainissement, voirie, ordures ménagères), le dimensionnement de nos équipements (école, bâtiments communaux, services, associations...) et les besoins de la population.

Une **analyse de l'évolution de la démographie communale** des années antérieures et sa projection sur les 10 à 15 ans à venir nous ont permis de déterminer les besoins en logements nouveaux et définir les limites de notre projet (nombre et taille des logements, locatif ou propriété privée, composition des foyers, âge, surface des terrains...).

Les **fortes contraintes du Grenelle de l'Environnement**, relayées par les services de l'Etat, réglementant l'élaboration de ce document, nous ont limité dans nos choix.

En effet, la **priorité est donnée à l'économie des terrains agricoles et naturels**. La rénovation de l'ancien est à privilégier et les constructions nouvelles se réaliseront prioritairement sur les terrains libres des zones déjà urbanisées (remplissage des dents creuses) avec la possibilité d'une densification plus forte.

Enfin, l'**ouverture de zones nouvelles est limitée** au strict minimum sur des terrains desservis par les différents réseaux.

La construction s'y réalisera dans le cadre d'opérations d'ensemble avec une densification plus forte conforme aux prescriptions du PLU. Les extensions mesurées et les aménagements des bâtiments existants pourront se poursuivre sur la commune dans le respect des règles d'urbanisme.

Le PLU est aussi un outil permettant de planifier des futurs équipements (élargissement de voirie, nouveaux accès, parking, bâtiment...) en positionnant des emplacements réservés nécessaires à leurs réalisations. Une attention particulière est portée aux liens inter-quartiers et à la réalisation de voies douces.

■ Bâtiments et équipements publics

La salle polyvalente du Charray

Elle vient d'être équipée d'un nouveau dispositif de chauffage de type pompe à chaleur "air-air" réversible permettant de la rafraîchir en été et de la chauffer en hiver. Quatre groupes d'une puissance rendue de 15 kw chacun, répartis dans la salle assureront sa climatisation en période estivale. En intersaison, ils couvriront la totalité des besoins en chaleur à un coût très économique. En période froide, l'ancien chauffage au fioul sera éventuellement activé pour maintenir une température de base complétée par la nouvelle installation. Un ballon d'eau chaude est également installé pour permettre l'arrêt de la chaudière sur 8 à 10 mois de l'année et procurer ainsi une économie certaine sur cette période. Le coût estimatif du projet est de 40 000 €. Une subvention à hauteur de 20 % des dépenses engagées nous est attribuée par le Conseil Général de l'Ardèche pour la rénovation de notre système de chauffage.



L'école

Enfin, comme chaque année, des petits travaux effectués par nos employés communaux vont avoir lieu pendant l'été à l'école. Après les gros travaux de l'année dernière de changement de chauffage, d'électricité... Vous trouverez de la peinture fraîche en maternelle pour rendre le lieu toujours plus agréable.

L'église

La rénovation de l'église et de son clocher va débuter en septembre 2014 suite à la consultation des entreprises réalisée cet été. Ces travaux supervisés par l'architecte François Cuhe sont découpés en 3 lots. Un lot de maçonnerie générale avec échafaudage du bâtiment, ouverture d'une issue de secours côté nord, reprise de l'ensemble des façades en pierres apparentes jointées et réalisation d'un point de puisage d'eau à l'intérieur de l'église. Le second lot concerne la rénovation complète de la toiture, la fourniture et l'installation de la porte de l'issue de secours et l'inversion du sens d'ouverture des portes existantes du bâtiment (ouverture vers l'extérieur pour faciliter l'évacuation). Un troisième lot traitera les problèmes électriques avec mise en sécurité de l'installation existante, reprise du paratonnerre, modernisation de l'éclairage intérieur.

Le coût des travaux est estimé à 120 000 € (TTC). Une aide de 30 000 € est accordée à la commune par l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2014).

Le Conseil Général de l'Ardèche vient compléter ce financement à hauteur de 7 700 € et la commune récupérera la TVA l'année suivante. Durant l'intervention des entreprises, le bâtiment restera fermé au public ainsi que la rue de la montée de l'église. Les travaux de l'église devraient s'achever pour la fin de l'année.

Zoom sur le projet de réhabilitation de l'église

Comme nous l'avions préalablement annoncé dans nos engagements, l'équipe municipale s'est rassemblée autour du projet de rénovation de notre église, au village.

Ce projet est maintenant dans sa phase active. Le choix du maître d'œuvre pour nous accompagner dans cette belle réalisation a été arrêté ; c'est le cabinet d'architecture CUCHE, qui a donc été retenu.

Historique :

(informations transmises par l'association paroissiale).

C'est au 10^e siècle que pour la première fois le nom de Saint-Priest apparaît dans les écrits de l'église diocésaine de Viviers, précisant qu'en l'an 948 un certain RODULPH fit une dotation en faveur de plusieurs églises, dont celle de Saint-Priest (*Santi Projecti*).

Le Pape Alexandre IV, dans la Bulle du 9 juillet 1258, mentionne le nom de l'église de Saint-Priest qui dépend du monastère de CHARAY, édifié en l'an mil par Adhémar de Monteil, Seigneur de Privas et Evêque du Puy.

Cet édifice, datant probablement du 11^e siècle, a été en grande partie détruit par les protestants dans la moitié du 16^e siècle, puis relevé au 17^e et agrandi au 19^e siècle de deux chapelles latérales qui lui donnent actuellement ce plan en forme de croix latine.

Depuis ce dernier agrandissement, aucun travaux majeurs sur la structure n'ont été réalisés, laissant les années et les aléas climatiques agir sur l'édifice. Celui-ci a malgré tout bien résisté, mais nécessite cependant un petit coup de pouce pour retrouver une nouvelle jeunesse.

Dès le mois de septembre prochain, sur une période prévisionnelle de 2 à 3 mois, les travaux seront entrepris.

Les objectifs fixés sont multiples, il s'agit non seulement de préserver ce patrimoine collectif, mais aussi de le valoriser et l'embellir tout en assurant une plus grande sécurité et un plus grand confort aux usagers réguliers ou moins réguliers que nous sommes.

Pour ce faire, outre les différentes aides allouées de l'Etat ou du Département, nous avons lancé en collaboration avec la Fondation du Patrimoine, un appel au mécénat de particuliers ou entreprises ouvrant droit à une réduction d'impôts. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent ainsi apporter leur contribution volontaire à ce projet et nous les en remercions par avance.

Ainsi, dans la continuité des précédents travaux réalisés, notre village retrouve petit à petit une allure plus accueillante, à l'image des habitants de notre commune.



Travaux à venir

✕ Réfection de l'ensemble des toitures, nef centrale, latérales et clocher dans le respect des règles architecturales de l'édifice et des matériaux utilisés.

✕ Décrépissage et jointement des pierres des 4 façades.

✕ Réalisation d'une ouverture de secours sur la nef latérale côté cimetière.

✕ Inversion du sens d'ouverture des portes centrales (ouverture vers l'extérieur).

✕ Installation d'un point d'eau dans la sacristie et mise en conformité électrique.

Voirie

Travaux liés aux dégâts d'orages du 23 octobre 2013

La voie communale n° 202 de Tardieu a subi d'importants dégâts lors des orages du 23 octobre 2013, les travaux de reprise de cette voie sur une longueur de 520 ml sont inscrits au programme 2014.

Le conseil municipal a autorisé le Maire à solliciter auprès des services de l'Etat une subvention pour la réalisation de ces travaux. Délibération n° 2013-48 prise en date du 12/12/2013.

Travaux d'aménagement et de sécurisation

✕ Repositionnement de la sortie des propriétés FIALON, DUMAS et VIDALOT

Dans le cadre du programme de sécurisation une voie a été créée entre la voie desservant le local technique et les propriétés FIALON, DUMAS et VIDALOT compte tenu de la dangerosité de la sortie actuelle.

✕ Création d'un cheminement piétonnier vers les arrêts de cars des MINES

Suite à l'évolution, au développement urbain et l'accroissement de la circulation sur la RD7, entre les quartiers des Mines et Belon, un cheminement de type trottoir de 1,50 m de largeur sera créé afin de permettre aux usagers de se rendre aux arrêts de cars en toute sécurité.

Ces travaux se dérouleront en deux étapes :

- Dissimulation des réseaux électriques et Télécom et mise en place d'un éclairage public. Ces travaux seront réalisés dans le cadre de la convention avec le SDE.

- Création d'un trottoir d'une largeur de 1,50 m entre le lotissement du Clos Henri et la montée de la Casba.

Le conseil Municipal a autorisé le Maire à solliciter auprès des services du Conseil Général une subvention pour la réalisation de cet aménagement.

Agenda des travaux

Septembre 2014 : dissimulation des réseaux EDF et TELECOM.
Octobre 2014 : création du cheminement piétonnier et mise en place de l'éclairage public.

Travaux d'entretien courant de la voirie

✕ Réfection totale de la voie communale n° 7 de la Garde.

Un reprofilage général en grave émulsion (230 t) a été réalisé pour reprendre les déformations. Ensuite un revêtement monocouche sera mis en œuvre sur la totalité de cette voie qui compte un linéaire de 1 800 m pour une surface de 4 000 m².

✕ Réalisation de la couche de roulement en enrobés de la voie communale de Serre Mercier

Afin de finaliser les travaux d'aménagement de la traversée du village, un revêtement de chaussée en enrobés a été réalisé entre le monument aux morts et l'accès de la propriété de Monsieur et Madame GAUDE. A cette occasion les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération ont été repositionnés en amont de l'accès de la propriété de Monsieur et Madame GAUDE afin d'englober l'ensemble de la partie agglomérée en zone 50 km/h.

✕ Confection d'un réseau d'eau pluviale au hameau du Gleyzal.

Suite aux problèmes qui se répètent à chaque épisode orageux (entrée d'eaux chez les riverains, dégradations de la voie...), il sera créé un réseau pour collecter les eaux pluviales et les évacuer en aval du hameau du GLEYZAL.



Les agents

Pôle secrétariat



Camille Ferry
Secrétaire générale

- ◆ **Qualité chez les autres :** *La simplicité, la bonne humeur.*
- ◆ **Occupations préférées :** *Passer du temps avec les personnes que j'aime.*
- ◆ **Principal trait de caractère :** *Espégle et pertinente.*
- ◆ **Ma devise :** *Profiter de la vie.*

Ses missions : mettre en œuvre et organiser les projets de l'équipe municipale. Camille s'occupe de la gestion des ressources humaines et de l'accompagnement du personnel dans l'évolution des métiers ; de la veille juridique sur l'ensemble des compétences de la collectivité ainsi que de prévoir et d'organiser les évolutions techniques, fonctionnelles et organisationnelles de la collectivité.



Caroline Courtier
Secrétaire

- ◆ **Qualité chez les autres :** *L'honnêteté.*
- ◆ **Occupations préférées :** *L'univers country.*
- ◆ **Principal trait de caractère :** *La gentillesse.*
- ◆ **Ma devise :** *Ardéchoise cœur fidèle.*

Ses missions : accueillir et renseigner le public en vue d'assurer les différentes formalités administratives relevant des compétences de la commune. Caroline s'occupe de la gestion et du suivi du cimetière, du site internet, de l'instruction des demandes d'urbanisme (déclarations préalable de travaux et certificat d'urbanisme) et du secrétariat général en l'absence de Camille.



Joëlle Ben Arros
Agent d'accueil et d'information à la population

- ◆ **Qualité chez les autres :** *L'honnêteté.*
- ◆ **Occupations préférées :** *Le sport.*
- ◆ **Principal trait de caractère :** *Franche.*
- ◆ **Ma devise :** *Bien faire et laisser dire.*

Ses missions : accueillir et renseigner le public en vue d'assurer les différentes formalités administratives relevant des compétences de la commune. Joëlle s'occupe également du suivi des annonceurs pour le bulletin municipal, de la préparation des cérémonies, de l'archivage et de la préparation du repas du CCAS.

Services Techniques



Marc Gaude
Agent polyvalent des services techniques

- ◆ **Qualité chez les autres :** *Joker.*
- ◆ **Occupations préférées :** *Domaine privé.*
- ◆ **Principal trait de caractère :** *Fran et direct.*
- ◆ **Ma devise :** *???*

Marc n'a pas souhaité être pris en photo.

Ses missions : exécuter divers travaux d'entretien et d'embellissement des espaces publics. Marc est chargé de veiller au bon état des voies et réseaux et d'effectuer les travaux d'entretien de premier niveau dans plusieurs corps de métiers du bâtiment. Il assure aussi l'entretien des espaces verts.



Michel Mouton
Agent polyvalent des services techniques

- ◆ **Qualité chez les autres :** *La franchise.*
- ◆ **Occupations préférées :** *La chasse.*
- ◆ **Principal trait de caractère :** *Serviable.*
- ◆ **Ma devise :** *Je n'en ai pas.*

Ses missions : gérer les espaces verts et les espaces naturels de la commune. Michel doit également veiller à l'entretien des véhicules et du matériel technique. Il exécute divers travaux d'entretien et d'embellissement des espaces publics et de réparation des voies. Il effectue aussi les travaux d'entretien de premier niveau dans plusieurs corps de métiers du bâtiment.

Ecole



Djamilia Mohammadi
Agent d'accompagnement dans l'enfance

- ◆ **Qualité chez les autres :** *La discrétion.*
- ◆ **Occupations préférées :** *Les enfants.*
- ◆ **Principal trait de caractère :** *Avenante.*
- ◆ **Ma devise :** *Bouge !*

Ses missions : assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants. Djamilia organise l'encadrement et l'animation des groupes d'enfants en activités éducatives pendant le temps périscolaires. Elle gère aussi la régie pour la cantine et la garderie.



Mélissa Hosni
Agent d'accompagnement dans l'enfance

- ◆ **Qualité chez les autres :** *Franchise et gentillesse.*
- ◆ **Occupations préférées :** *Famille et amis.*
- ◆ **Principal trait de caractère :** *Motivée.*
- ◆ **Ma devise :** *Jamais mieux servie que par soi-même.*

Ses missions : assister le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants. Mélissa organise également l'encadrement et l'animation des groupes d'enfants en activités éducatives pendant le temps périscolaires.



Pascale Vidal
Responsable cantine et d'accompagnement Enfance

- ◆ **Qualité chez les autres :** *La franchise.*
- ◆ **Occupations préférées :** *Bénévolat au scp Rugby.*
- ◆ **Principal trait de caractère :** *Conviviale.*
- ◆ **Ma devise :** *Debout et marche.*

Ses missions : préparer les repas et accompagner les enfants pendant le temps du repas. Pascale est responsable du respect des règles d'hygiène dans l'enceinte de la cantine. Pendant les temps périscolaires. Elle participe à l'encadrement et l'animation des groupes d'enfants en activités.



Julie Marijon
Agent de restauration et d'entretien des bâtiments

- ◆ **Qualité chez les autres :** *Franchise et dynamisme.*
- ◆ **Occupations préférées :** *Les sorties.*
- ◆ **Principal trait de caractère :** *Calmé.*
- ◆ **Ma devise :** *???*

Ses missions : aider à la préparation des repas. Julie participe au service de cantine et s'occupe également de l'entretien du réfectoire et des locaux de l'école maternelle et primaire.



Nathalie Reynier
Agent d'accompagnement Enfance et entretien bâtiments.

- ◆ **Qualité chez les autres :** *La franchise.*
- ◆ **Occupations préférées :** *Etre avec ma famille et mes enfants.*
- ◆ **Principal trait de caractère :** *Discrete, timide, réservée.*
- ◆ **Ma devise :** *Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse..*

Ses missions : participer à l'encadrement et veiller à la sécurité des enfants pendant la garderie. Nathalie s'occupe également de l'entretien des locaux de l'école maternelle et de la mairie.

Ecole

L'année dernière, la commune de Saint-Priest décidait de ne pas demander de dérogation et de se lancer dès la rentrée de septembre 2013 dans la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Une décision alors approuvée à l'unanimité du Conseil Municipal, dans l'intérêt de l'enfant tout d'abord et par souci de prendre en charge immédiatement le sujet. Avec une commission municipale motivée et le personnel très impliqué, nous avons pu proposer aux enfants de notre village des nouveaux rythmes scolaires avec, en fin de journée, des activités périscolaires variées et intéressantes. Une décision que nous n'avons pas regrettée car le bilan, à la fin de l'année scolaire, est globalement positif même si certains aménagements ont été faits pour la prochaine rentrée afin de répondre au besoin du plus grand nombre. Les enseignantes de l'école ont à chaque conseil d'école donné leur point de vue pédagogique positif et félicité la municipalité sur cette nouvelle organisation. Avec l'aide du personnel communal de l'école qui s'est investi et le concours de nombreuses associations du bassin privadois, les enfants qui le souhaitent ont pu découvrir de nombreuses animations variées pendant le temps d'activités périscolaires telles que le cirque, le théâtre, la musique, la cuisine, le jardinage, le scrapbooking, l'art plastique, la danse, les sports collectifs, la lecture...

Résultats de l'enquête auprès des parents d'élèves sur les activités périscolaires.

- ✗ bonne satisfaction de l'encadrement des activités (59,49 %),
- ✗ bonne satisfaction de l'information donnée aux familles (67,53 %) et de la qualité des activités proposées (72,15 %).
- ✗ En ce qui concerne les horaires, une majorité des répondants (58,97 %) n'étaient pas satisfaits, c'est la raison pour laquelle nous avons apporté quelques aménagements pour l'année scolaire 2014/2015.

Les effectifs :

- 4 classes à la rentrée. Les effectifs sont un peu en baisse dû au départ d'une grosse classe de CM2 en 6^e ;
 - 22 de nos petits Saint-Priérois quittent notre école pour le collège, nous leur souhaitons une belle réussite.
 - 13 nouveaux inscrits pour l'année 2014/2015 mais ce nombre peut encore augmenter d'ici la rentrée.
 - 90 élèves seront dans les rangs de notre école.
- Vous pouvez faire vos pré-inscriptions en mairie pendant l'été. Les enfants de 2 ans sont acceptés sous réserve de remplir les conditions (propreté...).

Rentrée : le 2 septembre !

TAP Nouvelle organisation :

Dorénavant, l'activité périscolaire qui se déroulait de 16h30 à 17h30 après l'étude surveillée, sera avancée de 16h à 17h. Parallèlement, une garderie gratuite est mise en place de 15h45 à 16h30, permettant à ceux qui le peuvent de venir chercher leurs enfants plus tôt, car rappelons-le, le but de cette réforme est avant tout d'étaler les jours d'enseignements sur 4 jours et demi au lieu de 4 pour un meilleur apprentissage et une meilleure concentration des enfants et de raccourcir leur journée dans la mesure du possible. Une information détaillée sera remise aux familles à la rentrée scolaire sur les anciennes et nouvelles modalités.

En plus du temps périscolaire, la commune continue toujours à participer au financement de nombreux projets et animations pédagogiques choisis par l'équipe enseignante tels que l'atelier poterie, le foot, un intervenant en musique, l'escrime, le projet "classe qui danse", des séances à la piscine, des sorties au théâtre ou en extérieur (rivière...). Nous avons eu également la chance cette année de pouvoir faire venir l'Arche des Métiers du Cheylard à l'école ; de supers ateliers sur l'astronomie, l'eau... ont été appréciés par enfants et enseignants.

Tarifs pour la cantine :

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Abonnement	1,55 €	2,60 €	3,65 €
Occasionnel	2,10 €	4,40 €	4,40 €

Tarifs garderie :	Tarif unique
Abonnement (2 ou 4 jours)	1,30 €
Occasionnel	2,50 €

Pour les tarifs de la cantine et de la garderie payante, pas de changement. Nous conservons les mêmes avec la possibilité d'abonnement à 4 jours ou à 2 jours et plusieurs tarifs en fonction du quotient familial pour la cantine, suite à la délibération n° 2013-46, du 12/12/2013. Les repas sont préparés sur place par Pascale avec le plus souvent possible des produits locaux pour les légumes et la viande. La qualité et le goût de ses repas ne sont plus à prouver, et le nombre d'enfants inscrits à la cantine tous les jours en est bien la preuve.

CCAS

Organisation d'un CCAS

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes nommées par le Maire.

Le CCAS est un "établissement public administratif". En conséquence, c'est une personnalité juridique de droit public, il a une existence administrative et financière distincte de la commune et il est géré par un conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale.

Ses missions

Le CCAS assure une mission de solidarité et anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. Le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants : lutte contre l'exclusion (aide alimentaire, instruction des demandes d'aide sociale tel que le RSA...), services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, gestion d'établissements d'hébergement pour personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Priest, est donc présidé par le Maire, Jacques Merchat, et est composé de 8 membres élus du conseil municipal et 8 personnes désignées par le Maire en début de mandat.

Signataire d'une convention avec le CCAS de Privas, certaines missions ne sont pas assurées par le CCAS de la commune notamment l'instruction des demandes du RSA et le service de portage des repas à domicile. Néanmoins, il reste votre interlocuteur de proximité. N'hésitez pas à contacter la mairie au besoin.

Le CCAS de Saint-Priest organise un traditionnel repas annuel avec une animation à destination des aînés de la commune ainsi qu'une distribution de colis pour celles et ceux ne pouvant pas assister au repas pour cause de santé. Ce moment fort de l'année est l'occasion bien attendue pour certains de se rencontrer, de partager mais aussi de sortir de l'isolement. La convivialité et l'entraide sont au cœur de toutes les actions du CCAS. D'autres initiatives verront le jour sous cette mandature afin d'élargir les bénéficiaires de l'action sociale.

Le CIAS, une structure d'avenir

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale permet, pour les communes qui le souhaitent, de se regrouper et de créer un établissement public intercommunal dédié à des actions sociales concertées, démultipliées par un territoire d'intervention et des moyens plus importants.

Le CIAS constitue une opportunité pour les petites communes, de **développer ou d'améliorer leur politique d'action sociale**. Pour autant le CIAS ne conduit pas à la suppression du CCAS. Un travail est amorcé avec la communauté d'agglomération pour la création d'un CIAS en 2015.



Les membres du CCAS ont assuré l'animation du repas (décembre 2013).

Membres

Elus : Jacques MERCHAT, Vanessa AGNES, responsable de l'action sociale, Nicole BENOIT d'ENTREVAUX, Géraldine BOISSIER, Sandrine CHAREYRE, Josiane CHASSON, Christine HASLE, Yves LAPORTE et Philippe MAZADE.

Nommés : Brigitte BENOIT d'ENTREVAUX, Etienne BRUN, Alain CHAUSSEIGNAND, Marie-Claude COURTIAL, Christian GAILLARD, Jean Louis PIGNOT, Laurence PRESLE, Nadine TOULOUOMET.

Amis de l'école



Cette année scolaire "Les amis de l'école" ont organisé leurs traditionnelles manifestations : soirée des adhérents, bourse aux jouets, loto et belote, concours de boules, sans oublier la fête de l'école. Tout cela est réalisé pour les enfants afin de leur offrir des activités sportives et culturelles enrichissantes. Tous les bénéfices récoltés ont ainsi contribué au financement du cycle escrime, sorties théâtre, voyage de fin d'année à Vallon Pont d'Arc, atelier céramique... L'année scolaire s'est terminée par la fête de l'école, un moment de convivialité pour tous. Le public a pu apprécier le très beau spectacle des enfants rythmés de danses, sketches, chansons. Tous les élèves de CM2 sont partis avec un dictionnaire d'anglais et une clé USB offerts par "Les amis de l'école". Vous n'êtes pas sans savoir que notre association, composée de parents, est uniquement financée par les cotisations des adhérents et le bénéfice des animations organisées. **"Avis aux bonnes volontés"** : les Amis de l'école ont besoin de nouveaux membres pour la rentrée. Rejoignez-nous dès le mois de septembre en participant à notre Assemblée Générale. Merci aux parents pour leur implication.

Le ton est donné, Saint-Priest sera animé !

L'Assemblée générale du 8 avril dernier, suite à la démission de la Présidente, Sandrine Chareyre ainsi que d'autres membres du conseil d'administration et du bureau (démission de Philippe MAZADE de son poste de Vice-Président et Sophie DUBAIL de son poste de trésorière adjointe), a vu naître un nouveau bureau composé d'un trio de bénévoles plus que jamais investi au regard de son nombre restreint. Ainsi, Christine HASLE reste au poste de secrétaire, Thierry COUTIER sur celui de Trésorier, Vanessa AGNES est élue Présidente. Le Comité pour l'année 2014 proposera diverses animations, la traditionnelle fête des sources (programme joint au bulletin ; nous vous remercions par avance car nous savons que vous répondrez présents à ce moment de convivialité au cœur du village), mais aussi bien d'autres événements. En effet, le comité dans le cadre du projet de réhabilitation de notre Eglise a signé avec la fondation patrimoine une convention pour porter la promotion du mécénat populaire, action associant les villageois et bien d'autres, à la préservation de leur patrimoine. Le comité des fêtes avec sa commission culture, sous l'impulsion de Philippe reconduira des actions toute l'année. A noter, St-Priest a déjà accueilli le Théâtre de Mazade, la Chorale Mosaïque et la course de l'Ardéchoise !! Les bénévoles ont comme d'habitude fourni un travail de qualité, récompensé par un public nombreux.

Rendez-vous le 30 et 31 août prochain, pour célébrer comme il se doit notre village ! N'oubliez pas vos clichés pour le concours photos !

Comité des fêtes

Simon Bugnon expose à la fête des sources

Simon Bugnon, ardéchois d'adoption exerce depuis 2009 l'activité de photographe spécialisé dans la photo de nature. Il a la volonté de participer à une meilleure connaissance de ce qui nous entoure, en associant une démarche artistique à une approche naturaliste, et surtout avec la conviction que de l'émerveillement naît le respect.

Venez découvrir et tomber en admiration de son travail !



Programme 2014 Commission Culture du Comité des fêtes

- ☐ Le 26 septembre 2014 : Soirée cinéma : débat avec la projection du film "Avoir 15 ans sur le plateau".
- ☐ du 21 au 23 novembre : Exposition sur la grande guerre 14-18 avec un focus sur les combattants de la commune.

ASL

L'Attilé Santé Loisir compte un centaine d'adhérents, dont une soixantaine de marcheurs nordiques. Le principal atout du club reste l'offre qui est proposée pour une simple adhésion. Six cours de marche nordique encadrés par 2 entraîneurs diplômés (prochainement en formation 2^e degré), cinq séances d'athlétisme dont trois de compétition dispensées par 2 entraîneurs et une séance de renforcement musculaire.

Après avoir organisé trois courses sur l'année écoulée, l'ASL va se concentrer sur la course des sources 2015 (fin mai). Tout au long de l'année les coureuses et les coureurs se sont illustrés avec 160 participations à des courses. Des premières places et de nombreux podiums sur des épreuves de la région, de l'hexagone avec l'éco trail de Paris et les 24 h de Grenoble, où Xavier Bertrand a parcouru 204 km et même de l'international avec Gégé notre coureur au long cours à l'Olympienne. Le bilan financier du club est bon notamment grâce à des partenaires fidèles, chaleureusement remerciés par la présidente. La future saison s'annonce sous les meilleurs auspices avec des projets de compétition pour les coureurs et les marcheurs nordiques, la possibilité de création d'un cours de baby athlétisme pour les 4, 5 et 6 ans.

Les inscriptions pour la prochaine saison se feront le 6 septembre au stade de Saint-Priest avec un début des cours 8 septembre 2014.



ASSP 07

Le 7 Juin 2014, l'ASSP 07 a fêté ses 30 ans. Une journée placée sous le signe de la convivialité et des retrouvailles.

Le samedi après-midi, un tournoi était organisé. Celui-ci a permis de rassembler un grand nombre de joueurs et joueuses (anciens et actuels), ainsi que de nombreux dirigeants et les 6 présidents de ses 30 dernières années sans oublier nos sponsors. Les enfants eux, se sont réjouis de pouvoir profiter d'une aire gonflable ainsi que d'une kermesse.

Le soir, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes du Charray pour une grande soirée paëlla dansante.



Danse Libre en Ardèche



Le groupe compte 8 danseurs qui se réunissent tous les mardis de 18 à 20 h. Le week-end annuel a eu lieu les 22 et 23 février, avec Laurence Fouchenneret (animation) et Sylvie Jolibois (piano). Cette dernière, animatrice de l'association, a participé durant 5 séances aux activités périscolaires de l'école de Saint-Priest, dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires (30 mn pour les enfants de maternelle et 45 mn pour les enfants du primaire du 18 mars au 15 avril). L'Assemblée Générale du 1^{er} avril a reconduit le bureau : Renée Presle, présidente. François Crespeau, trésorier. Claude Boucheseiche, secrétaire.

Le groupe de danse proposera une animation à la Fête des Sources (le dimanche après-midi). La rentrée sera marquée par un nouveau stage : les 13 et 14 septembre à la salle du Charray (Nicole Haring de Genève, animation, et Sylvie Jolibois, piano). Les cours reprendront le mardi 16 septembre à 18 h. Les personnes intéressées seront les bienvenues pour une séance gratuite de découverte. Contact: Sylvie Jolibois 04 75 30 24 15.

Tarifs : Adhésion annuelle 15 euros.

Cours : 40 euros/ trimestre (hors vacances).

L'Association "Détente Omnisports de Saint-Priest" évolue sans cesse et a fait, cette année, sa (vraie) révolution. Evolution dans son programme de cours : ajout d'un "atelier équilibre" pour les seniors. Création d'un cours de "gym en extérieur". Révolution dans ses sorties et balades : notre club mutualise avec un autre club EPGV (Rochemaure). Une visite en commun du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée et du quartier du Panier à Marseille a eu lieu. Révolution encore : notre club a procédé à la saisie informatique des licences. Révolution aussi dans ses projets de modernisation de sa communication. Une étude est menée pour la création d'un site internet ou d'une page facebook. Alors, plus de doute, la GV de Saint-Priest a bien mérité son Label Qualité ; bien mérité aussi le diplôme remis en assemblée générale par une élue du Comité bi-départemental. Saint-Priest : premier club EPGV ardéchois à être ainsi labellisé ! Alors, nous vous attendons nombreuses, nombreux le 8 septembre 2014, pour prendre du bon temps, se faire plaisir et rajeunir son corps, ses muscles, à la salle polyvalente du Charray. Sylvie vous accompagnera et vous coachera avec convivialité. Les membres du conseil d'administration sont à votre écoute, travaillent à votre bien-être et à la pérennité de l'association. Ils vous encouragent à visiter le site Internet de la mairie pour consulter la page du club : <http://www.saint-priest-ardeche.fr/fr/association/1/15904/ass-detente-omnisports-st-priest>.



Club des Aînés du Charray



Le jeudi 6 février 2014 : assemblée générale.

Le bureau a été renouvelé : Présidente : Nicole Mounard. Vice-présidente : Maryse Mitifiot. Trésorier : Christian Gaillard. Trésorier adjoint : Jean Amblard. Secrétaire : Renée Presle. Secrétaire adjointe : Suzanne Heyraud. Le club compte à ce jour 117 adhérents. Du 16 au 23 septembre 2013 le club avait choisi de partir quelques jours en direction de la Lorraine. Visite guidée et commentée des villes de Beaune et de ses hospices où les malades se faisaient soigner, il n'y a pas si longtemps ; de Metz, sa cathédrale et le centre Pompidou ; de Verdun avec les champs de bataille, les galeries souterraines et l'ossuaire ; le Luxembourg : place financière ; de Nancy, la ville aux portes d'Or. Le groupe était hébergé chaque soir à Knutange pour les repas du soir et les nuitées par de charmants restaurateurs collectionneurs de "placomusophil" (capsule de bouchon de champagne), de cervalovéophile (sous bock de bière) et de "buticulamophiliste" (mignonnettes de boissons). Des passionnés de collections étonnantes qui ont charmé les voyageurs. Prochaine sortie du club : voyage du 14 au 19 septembre 2014 en Italie : Florence et les Cinq Terres.

Thé dansant le 5 octobre 2014.

Concours de belote le 16 novembre 2014.

Communauté paroissiale du Charray

Nous avons retrouvé aussi la grande salle polyvalente de Saint-Priest, vaste et accueillante pour plus de 120 convives. Plusieurs innovations cette année: tout d'abord nous avons choisi le dimanche midi à la place du samedi soir; puis au menu, une bombine à la place des traditionnels haricots, et un dessert glacé à la place de la tarte aux pommes. Ces changements semblent avoir été non seulement acceptés mais plébiscités !

Le dimanche midi, on est moins bousculé qu'en soirée ; la bombine a permis une séance d'épluchage bien sympathique et les glaces étaient signées par une maison ardéchoise réputée. Après le fromage et avant le dessert, Brigitte, Capucine et Patrice ont présenté des documents émouvants d'enfants racontant les souvenirs d'anciens combattants de la guerre de 14-18, avec projection de documents d'époque et autres cartes de combattant. Ces documents feront partie d'une exposition plus complète en novembre, à la mairie.



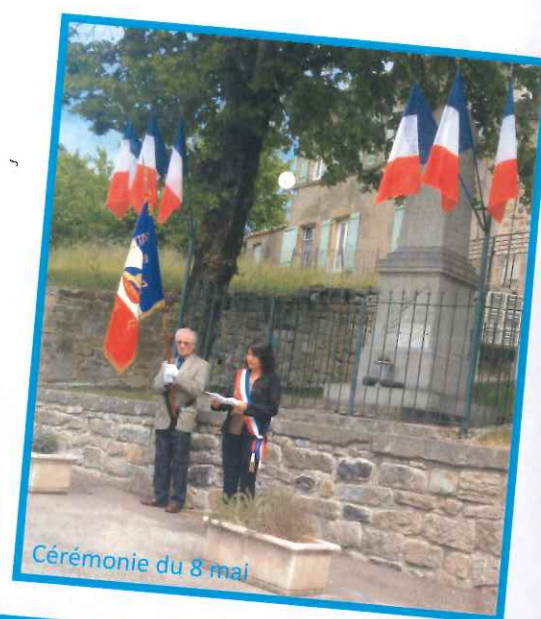
Voici quelques instantanés de cette belle fête :

- ✓ le matin, tôt, épluchage des 40 kg de patates pour la bombine. Une partie de l'équipe.
- ✓ la messe, avec Gérard Blache
- ✓ l'exposé sur le conflit de 1914-1918 avec Brigitte, Capucine et Patrice
- ✓ le service du repas

Animations-Evénements



Compagnie Janvier



Cérémonie du 8 mai



Comité des fêtes



Mécénat populaire



L'Ardéchoise



Vœux

Initiatives locales

En promenant sur les chemins communaux, nous pouvons tous apprécier la qualité et la beauté de notre environnement et nombreux sont celles et ceux, extérieurs à notre commune qui prennent plaisir à y balader. Si cet environnement tout d'abord d'ordre naturel (géologique, topographique, climatique...) a favorisé le développement d'une flore et une faune très variées, il a aussi été façonné au fil du temps par des générations de Saint-Priéroux, qui ont su valoriser et sécuriser un espace parfois hostile, sans dénaturer cet espace qui nous est cher. C'est ainsi qu'à partir des matériaux pris "sur place", on peut encore aujourd'hui admirer d'imposantes murailles



ou canalisations bâties et pavées de pierres noires, dont on a du mal à estimer les efforts successifs qui ont été nécessaires à leur réalisation. Parfois perdus dans les ronces et broussailles, parfois plus ou moins éboulés, ils reprennent toutes leurs dimensions et leur cachet, lors de simples initiatives particulières.

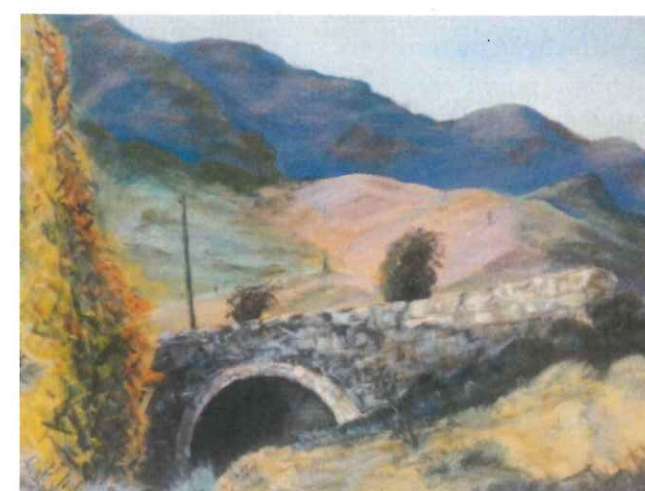
Celle que nous avons décidée de vous présenter et mettre en valeur n'est pas la seule, mais elle va bien au-delà de l'intérêt personnel, puisque le travail réalisé, dépasse largement le périmètre de la propriété individuelle.

Christian MALCLES, ne nous a pas sollicités pour mettre en valeur son amour pour cet environnement ou son talent de bâtisseur ; mais son travail, dans son ampleur et sa qualité ne peut pas échapper aux regards admiratifs de tous. Ainsi, en promenant du quartier des Richards à Clapier, prenez le temps d'admirer l'œuvre et s'il pleut averse, vous comprendrez vite comment "les anciens" ont su adapter leur quotidien aux caprices météo et préserver les sols riches de l'érosion. Chapeau bas monsieur MALCLES et merci à tous ceux qui contribuent à la préservation et mise en valeur de notre patrimoine visuel.



Regard d'artiste

L'exposition de tableaux organisée au cours de l'année 2013, nous a permis non seulement de refaire un retour en arrière sur la vie des Saint-Priéroux dans la première moitié du siècle dernier, mais également de pouvoir découvrir et admirer sous la forme de tableaux le regard porté par divers artistes locaux, sur cet environnement auquel nous sommes tous très attachés. En illustration, nous avons choisi le "pont du Gleizal" magnifiquement mis en valeur par l'un d'entre eux, Pierre LAVILLE.



Le Conseil municipal a été renouvelé en mars dernier. 45 % des électeurs, soit pratiquement 1 électeur sur 2 ont choisi de nous apporter leur soutien. Malgré cela, la liste "Avec vous pour Saint-Priest" arrive en deuxième position et ne dispose donc que de trois élus : **Nicole Benoit d'Entrevaux, Yves Laporte et Philippe Mazade**. Nous souhaitons remercier les électeurs qui nous ont fait confiance et nous nous engageons à défendre pendant toute cette mandature les valeurs pour lesquelles nous nous sommes présentés devant vous. Depuis mars nous siégeons donc au sein de la nouvelle assemblée municipale. Nous souhaitons y participer, de manière objective et constructive, en y apportant toute notre énergie. Nous sommes présents dans de nombreuses commissions (voir constitution des commissions dans ce bulletin), non pas pour faire de la figuration mais pour travailler activement sur les dossiers qui seront mis en œuvre. Notre expérience et nos compétences seront mises à la disposition de l'ensemble du Conseil afin d'agir de manière positive et permettre à notre belle commune d'aller de l'avant.

Nous regrettons l'absence d'une commission finances et souhaitons pouvoir être informés de manière régulière de l'état du budget de la commune ainsi que de la trésorerie disponible.

Depuis le mois de mars nous avons eu quatre conseils municipaux. Le budget 2014 a été adopté à l'unanimité. Nous avons soutenu ce budget tout en nous faisant préciser un certain nombre de points sur lesquels nous nous interrogeons. Les taux des différentes taxes ont été baissés, il s'agit là en fait d'un ajustement permettant de compenser en partie seulement la hausse des taux qui sera appliquée par la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche. Pour les contribuables cela ne devrait donc pas se traduire par une baisse.

Le PLU a été adopté par le Conseil le vendredi 20 juin. Nous avons pour notre part décidé de nous abstenir sur ce dossier. En effet nous sommes contre l'extension de zone sur-urbanisée. Contrairement à ce que la presse (Tribune du 26 juin) a écrit, nous ne sommes pas favorables à une urbanisation dispersée mais à une urbanisation aérée. Les textes de loi sur l'urbanisme sont généralistes et traitent de la même manière les grandes métropoles et les zones

rurales. Or, nous avons la chance de vivre dans un milieu protégé et agréable et, tout en favorisant les nouvelles constructions, nous pensons qu'il faut aussi préserver notre environnement. La projection faite sur l'augmentation de la population dans les prochaines années n'est que théorique. En effet, si le bassin de vie de la Communauté d'agglomération Privas centre Ardèche ne se mobilise pas pour retrouver un dynamisme économique, nous risquons alors de voir une baisse de la population sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui l'offre de logements sur le bassin est supérieure à la demande. Au-delà de nos divergences nous souhaitons féliciter les élus et tout particulièrement ceux du mandat précédent qui ont travaillé sur ce dossier ayant nécessité de nombreuses réunions et beaucoup d'énergie.

Au sujet des TAP à l'école de Saint-Priest, un gros travail a été fait par la commission Ecole pour améliorer les horaires. Le dossier évolue. La commission a souhaité faire un point de passage en consultant les parents d'élèves. Il semble acquis aujourd'hui que les TAP auront lieu de 16 h à 17 h et que la garderie sera gratuite jusqu'à 16 h 30. C'est une bonne chose, c'est un point sur lequel nous nous étions engagés pendant la campagne des municipales. Reste la question du coût des TAP en eux-mêmes. Nous souhaitons que ces activités soient ouvertes à tous sans barrières financières qui de fait pourraient exclure les plus démunis et qui serait contraire à l'esprit de l'école pour tous.

Yves Laporte et Philippe Mazade ont aussi intégré des commissions de travail au sein de la Communauté d'Agglomération : Yves délégué titulaire dans la commission "finances", et Philippe délégué titulaire dans la commission "attractivité du territoire".

Enfin, pour conclure notre propos, nous souhaitons que Monsieur le Maire et l'exécutif soient toujours à l'écoute des propositions des conseillers dans leur ensemble. Nous voulons remercier les membres de l'équipe municipale avec qui nous travaillons pour leur accueil au sein des différentes commissions.

du 01/07/2013 au 30/06/2014

▲ Naissances

PLE Chloé le 14/10/2013

VERDUN Morgane le 27/10/2013

COSTE Enzo le 17/12/2013

ROUQUETTE Jeanne le 20/12/2013

TOUZÉ DEFOUR Maëlys le 29/01/2014

BADEL Matéo le 11/02/2014

DALMAS William le 18/02/2014

BACONNIER JULIEN Alysson le 19/02/2014

MAALI Hatim le 11/03/2014

COSTECHAREYRE Matéis le 10/06/2014

▲ Mariages

06/07/2013

JOUBE Daniel & TEYSSIER Céline

24/08/2013

BLIN Bertrand & DE NARDI Amélie

ALLEGRE Sylvain & LEVEQUE Virginie

02/09/2013

FINA Régis & ALEXANDROVNA STEPANOVA Anastassia

07/09/2013

PONSONNET Aurélien & SOUCHE Delphine

09/05/2014

GAUJAL Martine & BALDIT Berengère

▲ Décès

MOULIN Huguette épouse POTON le 24/07/2013

PETIT Rémy le 19/08/2013

BOYEZ Madeleine épouse L'HERMITE le 13/10/2013

SOULIER Bernard le 17/10/2013

QUERIAT Victor le 10/12/2013

DELAIGUES Jean le 17/10/2013

primaire :
04 39 92

maternelle :
04 01 94

cat des Eaux du Bassin de Privas
) :
02 29 40

Communauté d'Agglomération Privas
e Ardèche (CAPCA) :
04 07 07

de Privas :
04 47 82

e anti-poisons :
04 22 99

e hospitalier des Vals d'Ardèche :
02 20 00

e hospitalier Sainte-Marie :
02 15 15

DF :
03 33 321

armerie :
02 01 00

s de gaz :
04 03 13

macie de garde :
04 70 01

cin de garde :
(MU-SMUR)

nationale :
(gence) ou 04 75 64 00 22

iers :
(gence) ou 04 75 64 21 08

-SMUR :

ologie :
04 22 99

ce dentaire :
(MU-SMUR)

naire Saint-Priest :
04 25 64

Tarifs de la salle des fêtes
pour le week-end.

"espace récré" :

- Saint-Priéroux : 175 € (1^{ère} location)
- Extérieurs : 250 €

Une caution de 650 € est demandée
lors de la réservation.

Tarifs de la salle polyvalente
"Le Charray" :

	Général	St-Priéroux	Associations
		1 fois dans l'année	
• du vendredi 16 h au lundi 9 h	420 €	300 €	300 €
• du vendredi 10 h au lundi 9 h	500 €	375 €	375 €
• jour férié	420 €	300 €	300 €

Mairie :

Tél : 04 75 64 32 08

Fax : 04 75 64 80 28

Mail : mairie-st-priest@wanadoo.fr

Ouverture :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h - 12h / 13h - 16h 30.

Ramassage des ordures ménagères :
Mardi et vendredi matins

Permanence urbanisme :
Mercredi de 9 h à 12 h.



Le monde change, notre métier aussi !!!

SARL CORTIAL PEINTURE

30 rue de l'Espéranto - PRIVAS

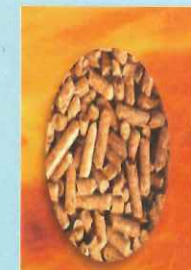
Tél./Fax : 04 75 29 60 15

Port. 06 73 57 70 30

e-mail : cortial.peinture@orange.fr



S.A.R.L RENE & FILS



PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE

Installation et entretien - Energie renouvelables

Poêle et chaudière à granulés - Bois

Chaudière gaz - Fioul - Solaire thermique

Salle d'exposition : 445 Av.Marc Seguin Le Lac 07000 PRIVAS

Tél : 04.75.65.82.67 - 04.75.29.73.25

Port 06.14.80.44.29

ARTISAN FLEURISTE
fleurs et objets déco toutes occasions

PÉTALES

et COMPAGNIE

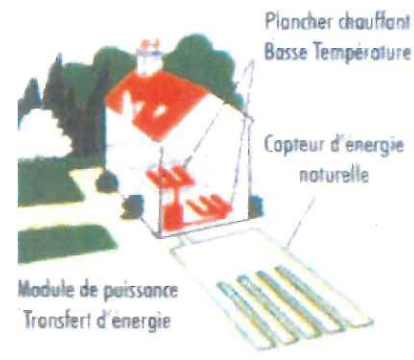
 Rue de l'église - 07000 PRIVAS
04 75 64 06 98

 **VOTRE SPÉCIALISTE TOYOTA**

S.A.R.L. VIAZAC ET FILS

VENTES NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE
DÉPANNAGE • TRAITEMENTS VITRES

Zone Industrielle Le Lac 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 80 56
Fax 04 75 30 71 37



Didier MOUTON
Chauffage
Géothermie - Aérothermie
Plancher chauffant ou radiateur
Climatisation

Le Bas Lignol - SAINT-PIEST
Port. 06 80 33 96 96 - Tél.Fax : 04 75 64 47 91



Vente - Achat
Location - Gestion
Syndic de copropriété
- L'immobilier en toute sécurité -

04.75.64.20.90
ardecheimmo.fr

1 rue Diane de Poitiers - PRIVAS



Christophe MUNOZ
Artisan Électricien

Le Clos du Mûrier
Gouvernas Sud
07000 St. Priest

06 25 73 60 99 - 04 75 64 63 26
munoz.christophe@laposte.net



PRIVAS AUTO-CONTROLE
Boulevard du Vivarais
Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS

Tél. 04 75 64 65 65

 **AUTO BILAN ARDECHOIS**
26, rue de la Maladrerie - 07000 PRIVAS

Tél. 04 75 66 93 93

BARRÈS Frédéric
BOULANGERIE DES MINES

57, Route des Mines
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 04 42

ST PRIEST - Résidence Le Pré Lignol
12 logements familiaux - Bâtiment basse consommation



 **VIVARAISHABITAT** - Office Public de l'Habitat
Agence de Privas
7^{bis}, rue de la Recluse - 07 000 PRIVAS -
04 75 64 09 43 | www.vivaraishabitat.fr

JOUE - NETTOYAGE SERVICE
TOUS NETTOYAGES

- PARTICULIER
- USINE
- ADMINISTRATION



Place du Foiral 07000 PRIVAS
Tél : 04 75 64 59 16
Fax : 04 75 64 81 04

"Chez JO"
BAR TABAC

Route des Mines
07000 ST-PIEST

FAURE Francis Automobile
Ventes véhicules neufs et occasions



Z.I. Le Lac
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 01 35
garagefaurefrancis@wanadoo.fr

GARAGE ROBERT Sébastien SARL
Mécanique
Réparations toutes marques



Z.I. Le Lac - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 01 35
Fax : 09 82 63 37 17
garage.robert@bbox.fr



ESCHARAVIL
T : 04 75 64 44 55
F : 04 75 64 55 55
S : escharavil-sa.com
E : escharavil@le-ind.com
A : Z.I. le Lac BP 201
07002 PRIVAS Cedex

Fenêtres et portes fenêtres
pour villas et bâtiments
publics - Façades -
Magasins - Vérandas




A.S.E.
audigier.sautel - électricité

électricité
chauffage - climatisation
pompe à chaleur
alarme
photovoltaïque
économie d'énergie

P.A. du Meyrol - Rue des Esprats
26200 MONTÉLIMAR - Tél. 04 75 01 38 38
e-mail : aselec@wanadoo.fr



**RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE SAINTE
DE L'HABITAT**

- GROS ŒUVRE • CHARPENTE
- COUVERTURE • OSSATURE BOIS
- ISOLATION NATURELLE

PERFORMANCE O NATUREL
06 16 27 40 59

Fioul Domestique DUMASOUT

**Fioul hier
GNR
GO**

Ets DUMAS
07 FLAVIAC **04 75 65 70 18**

"L'énergie est notre avenir, économisons-la"

IDHEM TRANS SERVICE
TRANSPORT DEMENAGEMENT
MONTAGE DE MEUBLES

Gouvernas 06 89 85 75 92
07000 SAINT-PIREST 04 75 64 52 48

clair.mehdi@wanadoo.fr
CLAIR Mehdi



AGNES COIFFURE
Coiffure Hors Salon

Résidence Les Eglantiers
Quartier Belon
07000 SAINT-PIREST

04 75 64 49 51



Entreprise DUCROT

Entretien parcs et jardins - Elagage (Diplôme d'Etat)
Contrat d'entretien - Service à la personne



Les Vignes, 07000 SAINT-PIREST
Tél. 04 75 64 00 39 - Port. 06 82 63 30 93

Maçonnerie Générale
Christian GÉNOVÈSE

2277, Ternis - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 52 99



aei
Ardéchoise Electrique Industrielle



Z.I. le lac - Av. Marc Seguin
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 65 42 - Fax 04 75 64 76 96

Garage REYNIER Gilles

Carrosserie, Peinture
Pare-brise, Mécanique, Pneumatique
Plaques d'immatriculation
Nettoyage des véhicules
Vente véhicules neufs et occasion

Masneuf - COUX
04 75 29 10 50 - 06 82 96 06 66



Pâtisseries Ponsionnet
PRIVAS

Pâtissier - Chocolatier
Confiseur - Glacier

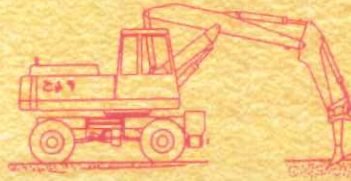
11, rue Hélène Durand
07000 Privas
Tél. 04 75 64 27 18



Groupama

1 Bd des Mobiles - PRIVAS
Tél. 04 75 64 24 54 - Fax : 04 75 65 83 70

**SAINT-PIREST
TRAVAUX PUBLICS**



**Jean-Luc
BACONNIER**

07000 SAINT-PIREST
Tél. 04 75 64 36 17 - Port. 06 75 12 79 28

François
Cucche

a r c h i t e c t e d . p . l . g

18, cours de l'esplanade – 07000 Privas
Tél : 04 75 65 82 70 Fax : 04 75 64 59 59
e-mail : architecte.francois.cucche@wanadoo.fr



« Des réseaux de qualité pour une eau préservée »

RESEAUX SOUS PRESSION (Eau potable, Irrigation, Micro Centrale)
RESEAUX GRAVITAIRES (Assainissement/Eaux pluviales)
TRAVAUX SPECIAUX - V.R.D.
Zone d'activités : ¼ Sud-Est



Siège Social : Parc Industriel Rhône Vallée Nord – 07250 LE POUZIN
Tél. 04 75 85 90 90 – Fax. 04 75 85 89 02 - E.mail : rampatp@rampa.fr - Site [http : //www.rampa.fr](http://www.rampa.fr)



RAMPA Entreprises

Bâtisseurs d'environnement



OPTILUX

OPTILUX

8 Diplômés
à votre
service



Vincent Lechon

Sébastien Lechon

OPTICIENS

4 rue de la République
Tél. : 04 75 64 24 24

6 place de l'Hôtel de ville
Tél. : 04 75 65 87 47

PRIVAS

HYPER ALISSAS



Du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30

04-75-669-669



CULTURE &
TECHNOLOGIE



Du Lundi au Samedi de 9h00 à 19h00

04-75-665-289



Du Lundi au Samedi de 9h00 à 19h00

04-75-665-280

flunch



Ouvert tous les jours 7j/7

04-75-665-292



Proche de nos clients ... Proche de nos terroirs